

Droit et obligations des assistants maternels

Préambules

1. Objectifs
2. Terminologie : lexique (Cf. Classeur, partie 7)
3. Les 10 commandements de l'ASMAT
4. Les acteurs et leur rôle (organigramme)
5. Le droit :
 - 5.1 La hiérarchie des normes
 - 5.2 Les textes applicables
 - 5.3 Le contrat :
 - 5.3.1 La relation contractuelle : ASMAT (salarié) / parents (employeur)
 - 5.3.2 Les obligations respectives de chacun
 - 5.3.2.1 les obligations propres au contrat de travail
 - 5.3.2.2 les obligations administratives
 - 5.3.3 Les obligations spéciales de l'ASMAT au titre de la garde d'enfants
6. L'agrément :
 - 6.1 Parcours pour obtenir l'agrément
 - 6.2 Suivi et modifications de l'agrément

Partie I – Les principes généraux applicables à tous les contrats

I.1 L’engagement réciproque : la promesse d’embauche

I.1 Principe

I.2 Sanctions

I.2 Le contrat de travail

I.2.1 Principes généraux

I.2.2 Mentions obligatoires

I.3 L’avenant

I.3.1 Principes

I.3.2 Modifications à l’initiative de l’employeur

I.3.3 Modifications à l’initiative du salarié

I.4 La période d’essai

I.4.1 Principe

I.4.2 Rupture

I.5 La rémunération

I.6 Le bulletin de paie

I.6.1 Principes et pratique

I.6.2 Mentions obligatoires

I.6.3 Taux applicables au 1^{er} janvier

Partie II – L’exception : Le contrat à durée déterminée (CDD)

II.1 Cas de recours

II.2 Exécution du contrat

II.3 Fin du CDD

II.4 Le cas de l’accueil occasionnel

Partie III – La règle : Le contrat à durée indéterminée (CDI)

Partie IV – Les annexes au contrat de travail

IV.1 Le livret d'accueil : règlement intérieur de l'ASMAT

IV.2 Le contrat d'accueil : consignes et informations concernant l'enfant (autorisation déplacement, modalité conduite à l'école, santé de l'enfant,..) (Cf. classeur P1)

Partie V – Etude de : la durée de l'accueil

V.1 Modalités

V.2 Principes

Partie VI – Etude de : la rémunération, le salaire de l'ASMAT

VI.1 Rappel des règles essentielles

VI.2 Rémunération minimale

VI.3 Rémunération maximale

VI.4 La mensualisation = le salaire mensuel brut de base

VI.5 Majorations et minorations du salaire brut de base

VI.6 L'Absence de l'ASMAT

VI.6.1 Le calcul de l'absence

VI.6.2 méthode

VI.6.3 formules

VI.7 Les indemnités d'entretien

VI.8 Les frais de repas

VI.9 Les frais de déplacement

VI.10 Le mode de paiement CESU

Partie VII – Etude de : les jours de repos

VII.1 Le repos hebdomadaire

VII.2 Les jours fériés

VII.3 La journée de solidarité

Partie VIII – Etude de : les congés

VIII.1 Période de congés

VIII.2 Calcul du nombre de congés acquis au 31 mai

VIII.2.1 2,5 jours par mois / 4 semaines

VIII.2.2 Périodes assimilées à du temps de travail effectif

VIII.2.3 Principes applicables au calcul

VIII.3 Prise de congés annuels

VIII.4 Fractionnement des congés

VIII.5 Décompte des jours de congés

VIII.6 Rémunération des congés

VIII.7 Congés pour évènement familiaux

VIII.8 Autres congés

Partie IX – Etude de : les évènements pouvant toucher l'ASMAT

IX.1 La maternité

IX.2 La maladie

IX.2.1 Marche à suivre

IX.2.2 Le complément d'indemnisation de l'IRCEM

IX.3 L'accident de travail

Partie X – Etude de : la rupture du contrat de travail

X.1 Quand, formalités, préavis, indemnité

X.2 Documents à remettre par l'employeur

Partie XI – Etude de : la retraite